

Mise à jour de la stratégie et de la répartition du capital

Quatrième trimestre et exercice 2023

Conférence téléphonique et
webcast

22 février 2024

INNERGEX





Information prospective

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, le présent document contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »), notamment des énoncés relatifs aux cibles de croissance de la Société, à la production d'énergie, à ses projets potentiels, à la réussite du développement, de la construction et du financement (y compris le financement par des investisseurs participant au partage fiscal) des projets en cours de construction et des projets potentiels à un stade avancé, aux sources et conséquences du financement, aux acquisitions de projets, à la réalisation du financement d'un projet au moyen d'un emprunt sans recours (notamment l'échéancier et la somme qui s'y rapportent), aux avantages stratégiques, opérationnels et financiers et à la croissance devant découler de ces acquisitions, à sa stratégie commerciale, à ses perspectives de développement et de croissance futurs (notamment les occasions de croissance prévues dans le cadre de l'Alliance stratégique avec Hydro-Québec), à son intégration d'entreprises, à sa gouvernance, à ses perspectives commerciales, à ses objectifs, à ses plans et à ses priorités stratégiques, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Celle-ci se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que « environ », « approximativement », « peut », « fera », « pourrait », « croit », « prévoit », « a l'intention de », « devrait », « planifie », « potentiel », « projeter », « anticipe », « estime », « prévisions » ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. Cette information prospective exprime les prévisions et attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent document.

Information financière future : L'information prospective comprend l'information prospective financière ou les perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, notamment les renseignements concernant la production prévue, les produits et les crédits d'impôt sur la production estimés prévus, les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels prévus, le BAIIA ajusté prévu et le BAIIA ajusté proportionnel prévu de la Société, les flux de trésorerie disponibles prévus, les flux de trésorerie disponibles par action prévus et l'intention de payer un dividende trimestriel, l'estimation de la taille, des coûts et du calendrier des projets, y compris l'obtention des permis, le début des travaux de construction, les travaux réalisés et le début de la mise en service commerciale des projets en développement ou des projets potentiels, l'intention de la Société de soumettre des projets aux termes d'appels d'offres, l'admissibilité des projets américains aux CIP ou aux CII, de même que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Ces renseignements visent à informer les lecteurs de l'impact financier potentiel des résultats escomptés, de l'éventuelle mise en service des projets en développement, de l'incidence financière potentielle des acquisitions réalisées et futures ainsi que de la capacité de la Société à verser un dividende et à financer sa croissance. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

Hypothèses : L'information prospective est fondée sur certaines hypothèses principales formulées par la Société, à propos notamment, sans s'y limiter, des régimes hydrologiques, éoliens et solaires, de la performance de ses installations en exploitation, des acquisitions et des projets mis en service, de la disponibilité de ressources en capital et de l'exécution par les tiers de leurs obligations contractuelles en temps opportun, de la conjoncture économique favorable et des conditions favorables du marché des capitaux, des prix moyens au comptant du marché conformes aux courbes de prix externes et aux prévisions internes, de l'absence de fluctuations importantes du taux de change présumé entre le dollar américain et le dollar canadien et entre l'euro et le dollar canadien, de l'absence de variations importantes des taux d'intérêt, de la réussite de la Société à développer et à construire de nouvelles installations, du renouvellement réussi des CAÉ, des ressources humaines suffisantes pour fournir les services et exécuter le plan d'investissement, de l'absence d'événements importants survenant hors du cours normal des activités, comme une catastrophe naturelle, une pandémie ou un autre désastre, de l'entretien continu de l'infrastructure des technologies de l'information et de l'absence de violations importantes liées à la cybersécurité.

Risques et incertitudes : L'information prospective comporte des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats et le rendement réels de la Société diffèrent considérablement des résultats et du rendement exprimés, présentés ou sous-entendus dans l'information prospective. Ces risques et incertitudes sont expliqués à la section « Risques et incertitudes » du rapport annuel et comprennent, sans s'y limiter : le défaut d'exécution des principales contreparties; l'approvisionnement en équipement; les retards et dépassements de coûts dans la conception et construction de projets; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; la défaillance d'équipement, les activités d'exploitation et d'entretien imprévus et l'entretien accru de l'équipement vieillissant; la variabilité du rendement des installations et les pénalités connexes; l'augmentation des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique ou des modifications de la réglementation régissant l'utilisation de l'eau; la disponibilité et la fiabilité des systèmes de transport d'électricité; l'évaluation des ressources et la variabilité du rendement; les changements climatiques à l'échelle mondiale; les variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; la préparation aux catastrophes naturelles et aux cas de force majeure; les pandémies, épidémies ou autres urgences de santé publique; la cybersécurité; la dépendance envers des infrastructures de transport d'électricité et d'interconnexion partagées; l'incapacité de la Société de mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires; l'incapacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état du marché des capitaux; l'incapacité d'obtenir de nouveaux CAÉ ou de renouveler les CAÉ existants; la dépendance envers diverses formes de CAÉ; la volatilité de l'offre et de la demande sur le marché de l'énergie; les fluctuations affectant les prix éventuels de l'électricité; les incertitudes au sujet du développement de nouvelles installations; l'obtention de permis; l'incapacité d'obtenir les avantages prévus des acquisitions réalisées et futures; l'intégration des acquisitions réalisées et futures; les changements du soutien gouvernemental pour accroître la production d'électricité à partir de sources renouvelables par des producteurs d'électricité indépendants; les risques réglementaires et politiques; les risques liés aux crédits d'impôt sur la production et à l'investissement américains, aux modifications des taux d'imposition des sociétés américaines et à la disponibilité des financements par participation au partage fiscal; l'exposition à différentes formes d'imposition dans divers territoires; l'acceptabilité sociale des projets d'énergie renouvelable; les relations avec les communautés autochtones et les parties prenantes; l'incapacité à obtenir les terrains appropriés; les risques liés à la croissance et au développement des marchés étrangers; les risques de liquidité associés aux instruments financiers dérivés; les fluctuations des taux d'intérêt et le risque lié au refinancement; l'effet de levier financier et les clauses restrictives afférentes aux dettes actuelles et futures; les changements dans la conjoncture économique générale; les fluctuations des taux de change; la possibilité que la Société ne puisse pas déclarer un dividende ou réduise le montant du dividende; le caractère insuffisant de la couverture d'assurances; la capacité d'attirer de nouveaux talents ou de retenir les membres de la haute direction et les employés clés; les litiges; la notation de crédit peut ne pas refléter le rendement réel de la Société ou peut être abaissée; les fluctuations des produits provenant de certaines installations en raison du cours du marché (ou du prix au comptant) de l'électricité; les conditions économiques, politiques et sociales du pays hôte; les réclamations défavorables sur les titres de propriété; la dépendance à l'égard de la propriété intellectuelle et des ententes de confidentialité pour protéger les droits et l'information confidentielle de la Société; et les risques d'atteinte à la réputation découlant de l'inconduite de représentants de la Société.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables dans les circonstances, les lecteurs sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe aucune garantie qu'elle s'avère correcte. L'information prospective est présentée à la date du présent document et la Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieures à la date du présent document ou par suite d'événements prévus, à moins que la Loi ne l'exige.

Présentateurs et ordre du jour



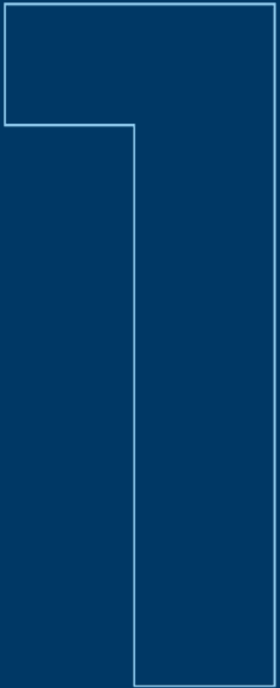
Michel Letellier, MBA
*Président et chef de la
direction*



Jean Trudel, MBA
*Chef de la direction
financière*

- 1 Mise à jour sur la stratégie et la répartition du capital
 - Stratégie de croissance et perspectives de marché
 - Approche du développement et proposition d'investissement
 - Examen du bilan et stratégie de financement
- 2 Faits marquants du T4 et de l'exercice 2023
- 3 Cibles 2024 et conclusion

Mise à jour sur la stratégie et la répartition du capital



Messages clés



Orienter notre stratégie vers une croissance accélérée grâce à notre portefeuille prospectif très en vue



Redéfinir nos priorités en matière de répartition du capital afin de soutenir les nouvelles opportunités de développement organique sur une base autofinancée



Stratégie ciblée soutenue par le besoin important et croissant d'énergie renouvelable sur nos marchés principaux où nous disposons d'avantages durables



Croissance disciplinée, ciblant des rendements ajustés au risque qui soutiennent la création de valeur pour les actionnaires

Acteur important, diversifié, mondial, 100 % renouvelable



~90 %
des produits sous
contrats



>12 ans
Durée restante des
CAÉ^{1,2}



>95 %
Total de la dette³ à
taux fixe ou bénéficiant
de couvertures



>10 GW
Portefeuille de
projets prospectifs
à l'échelle mondiale

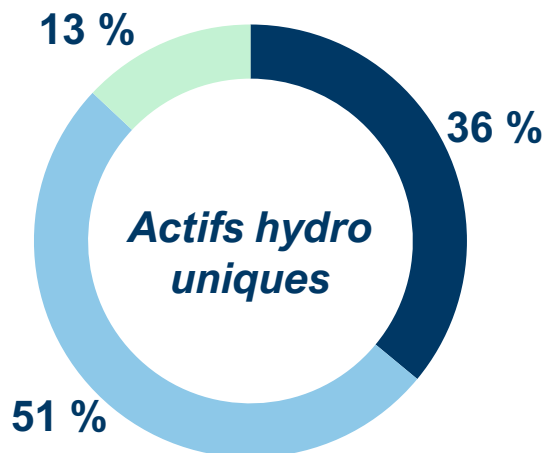


Valeur boursière⁴ de
1,5 G\$

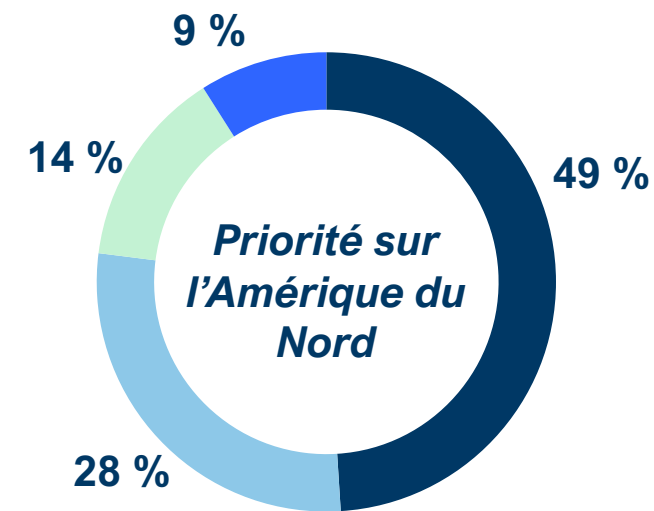


BBB-
Cote
d'investissement
(Fitch)

Par technologie⁵



Par région⁵



■ Hydro ■ Éolien ■ Solaire et stockage ■ Canada ■ États-Unis ■ Chili ■ France

**~4,2 GW Total des actifs
d'exploitation**

Note : Tous les montants figurant dans cette présentation sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

1. Durée de vie moyenne pondérée restante des contrats d'achat d'électricité, à l'exclusion des projets en construction et en développement, avant de prendre en compte les options de renouvellement.

2. Excluant les installations vendant aux prix du marché

3. À l'exclusion du financement de la construction du projet éolien de Boswell Springs qui fait l'objet d'un swap de taux d'intérêt à terme.

4. En date du 21 février 2024.

5. Sur la base du BAIIA ajusté proportionnel aux cibles pour 2024, à l'exclusion des frais généraux et administratifs et charges liées aux projets potentiels

Tirer parti de nos forces et de nos avantages concurrentiels

Développeur de projets sur la durée du cycle de vie

Une longue expérience de partenariats communautaires solides; un partenaire de choix

Propriétaire et exploitant d'actifs expérimenté

Des actifs hydroélectriques à longue durée de vie améliorant la qualité du portefeuille et des flux de trésorerie

Une équipe de direction chevronnée

La stratégie de croissance équilibrée d'Innergex

Organique



Développement durable et lucratif



Priorité sur les marchés principaux



Optimisation de la valeur des actifs

FUSIONS ET ACQUISITIONS

Envisager des opportunités ciblées en se concentrant sur les projets en développement



Le marché domestique canadien offre un réel potentiel de croissance

>50 GW de puissance potentielle d'énergie renouvelable d'ici 2035

Québec

- ~5 GW de puissance éolienne supplémentaire potentielle jusqu'en 2028-2035
- Un portefeuille de développement diversifié et à grande échelle offrant la possibilité de participer aux appels d'offres
- Leadership et expertise établis sur le marché
- Antécédents en matière de partenariats locaux

Appels d'offres à venir

~1 GW
En 2024

Plusieurs projets prêts à être soumis à des appels d'offres pour 2024

Une montée en puissance en vue de l'appel d'offres de 2025

Potentiel ~2 GW+ en 2024

Colombie-Britannique

- Possibilités d'appels d'offres jusqu'en 2030 et au-delà
- Leadership et expertise du marché établis
- Un portefeuille de développement diversifié et à grande échelle offrant la possibilité de participer aux appels d'offres
- Antécédents en matière de partenariats locaux

Saskatchewan

- Potentiel d'approvisionnement de ~2-3 GW d'énergie éolienne et solaire jusqu'en 2035
- Poursuite de la constitution d'un portefeuille de développement éolien et solaire

Ontario

- Approvisionnement IESO à long terme de ~5 GW jusqu'en 2030
- Présence sur les marchés de l'énergie solaire et de l'hydroélectricité
- Portefeuille diversifié de développement éolien, solaire et de stockage
- Contrats d'énergie et de capacité à long terme



Approche ciblée sur la croissance dans nos marchés cibles

Marchés ² potentiels adressables	États-Unis >50 GW	France ¹ ~50 GW	Chili ~15-20 GW
Notre approche	<ul style="list-style-type: none">• Optimiser notre présence sur le marché pour se concentrer sur les domaines qui tirent parti des capacités d'Innergex• Élargir la plateforme existante afin d'accroître les possibilités et répondre à la demande d'un grand nombre de clients• Mettre l'accent sur l'exploitation de l'expertise en matière de développement et des connaissances acquises aux États-Unis pour poursuivre des opportunités sélectives et lucratives• Se concentrer sur les entreprises et les fournisseurs de services publics de haute qualité	<ul style="list-style-type: none">• Miser sur des mécanismes contractuels clairs et à long terme, y compris des appels d'offres annuels de ~4 GW+ par an pour l'éolien et le solaire• Donner la priorité à l'éolien terrestre, au solaire et au stockage et accroître les efforts dans le domaine de l'énergie solaire en raison de l'acceptabilité sociale favorable et du temps de développement plus court• Accélérer les investissements dans le développement, avec le soutien d'un partenaire stratégique à long terme	<ul style="list-style-type: none">• Augmenter les investissements dans les systèmes stockage d'énergie par batteries hybrides et autonomes, pour compléter le portefeuille existant, diminuer les réductions et miser sur l'arbitrage des prix• Tirer parti d'un portefeuille important, équilibré et diversifié pour offrir des produits uniques aux clients• Élaborer des solutions pour les contrats d'achat d'électricité des entreprises (industrie minière) et les contrats gouvernementaux

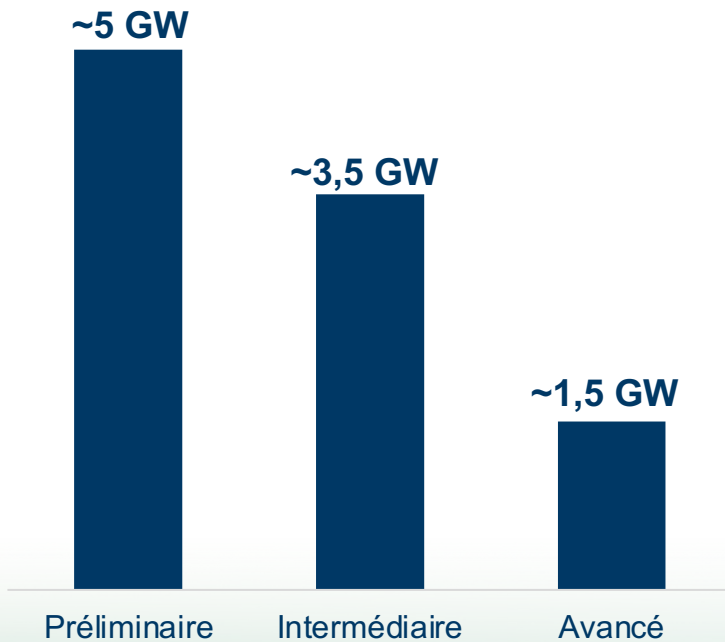
1. Selon la stratégie française pour l'énergie et le climat publiée en décembre 2023

2. Les données pour les États-Unis représentent les nouvelles puissances éoliennes, solaires et de stockage d'ici à 2030. Les données pour la France représentent les nouvelles puissances éoliennes et solaires terrestres d'ici à 2035. Les données pour le Chili représentent les nouvelles puissances en matière d'énergies renouvelables d'ici à 2035.

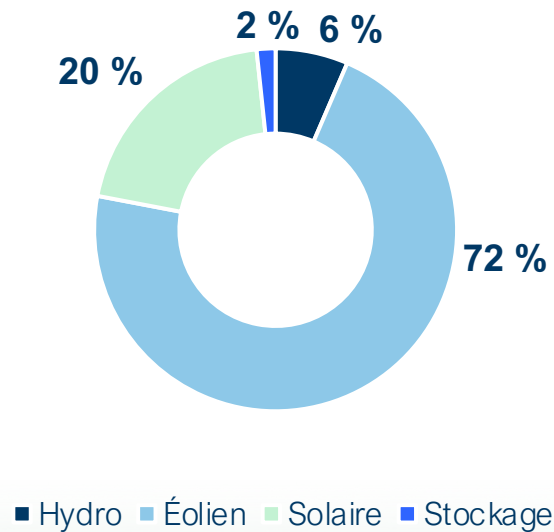
Portefeuille de projets important et diversifié

Portefeuille de développement très en vue avec une possibilité importante de croissance rentable

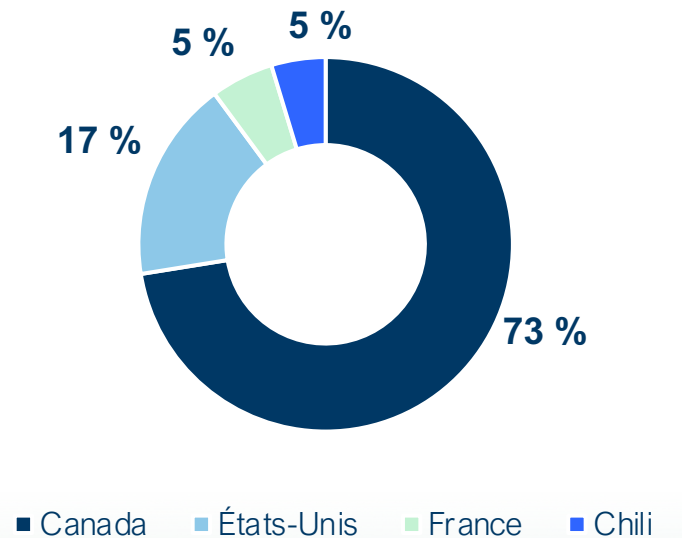
Par stade de développement



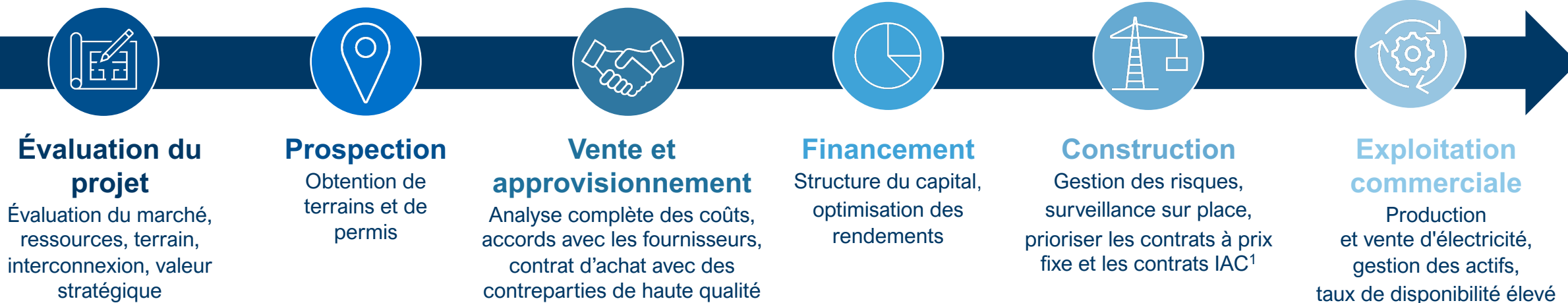
Par technologie



Par région



Processus de développement et rendements cibles



L'acceptabilité sociale et les partenariats communautaires sont primordiaux à toutes les étapes

Proposition d'investissement

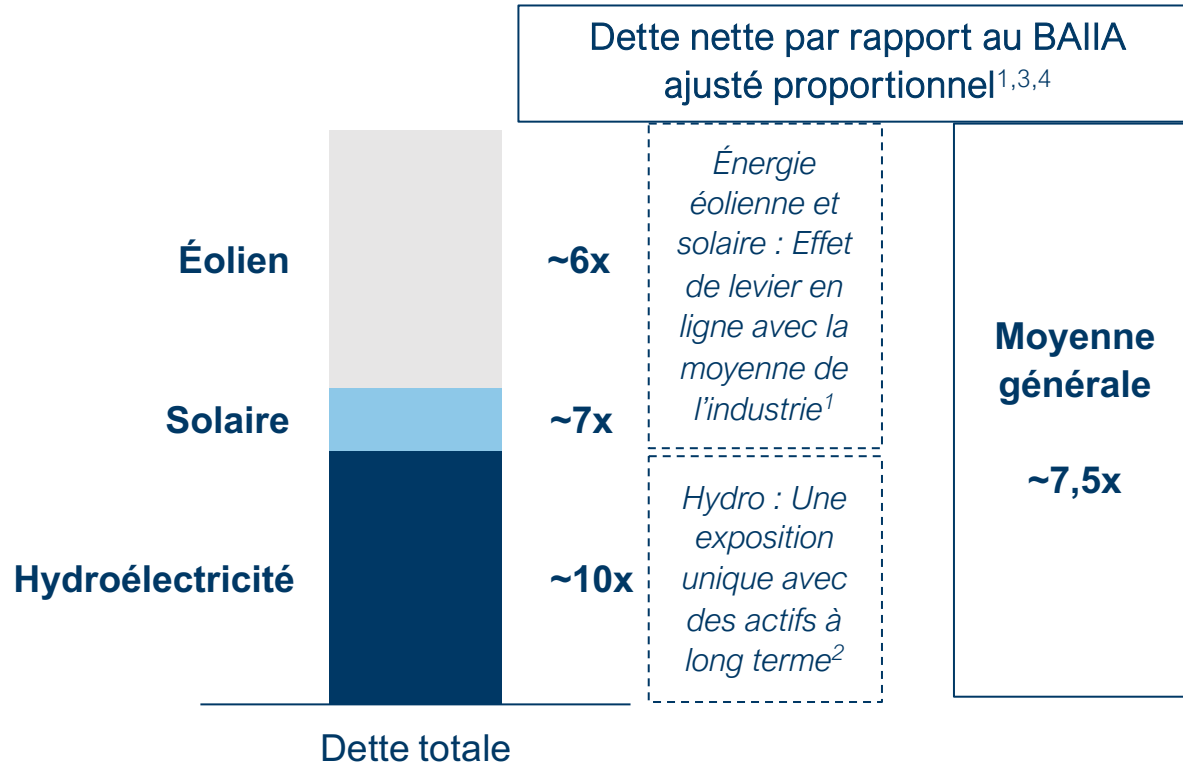
Des rendements cibles à deux chiffres

Croissance durable des flux de trésorerie par action

30 % – 50 % distribution de dividendes



Gestion prudente du bilan



Faits marquants du bilan

- 1 Profil de levier bien soutenu par des actifs hydroélectriques, de haute qualité et à longue durée de vie
- 2 Les dettes de projet sont en grande partie amorties en lien avec les échéances du contrat
- 3 Engagé à maintenir une cote de crédit de qualité

1. Ne comprend pas la dette existante de Boswell Spings car le projet n'a pas encore été mis en service.

2. Sur la base d'hypothèses de durée de vie utile de 75 ans pour l'hydroélectricité, de 35 ans pour l'énergie solaire et de 30 ans pour l'énergie éolienne.

3. La dette totale comprend la dette de l'entreprise allouée à chaque segment opérationnel.

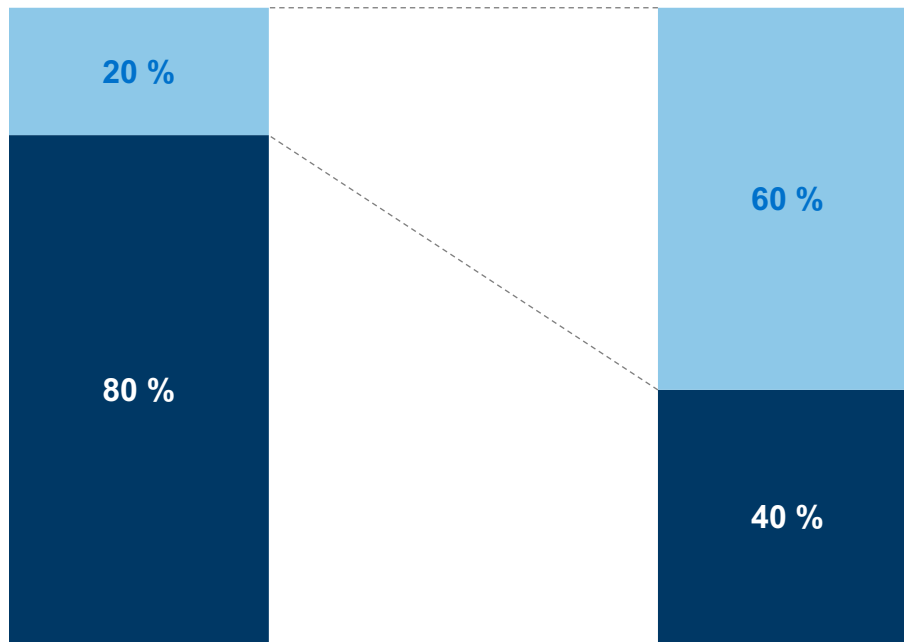
4. Ces mesures ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » de cette présentation pour plus d'information



Exemples d'utilisation des flux de trésorerie non distribués

Utilisation antérieure des flux de trésorerie disponibles

Utilisation future des flux de trésorerie disponibles



■ Dividendes ■ Croissance

Faits marquants du financement

- 1 Priorité au modèle autofinancé
- 2 Accroître la flexibilité financière grâce à l'augmentation des flux de trésorerie conservées
- 3 Tirer parti du recyclage des capitaux, des partenariats et des refinancements comme sources de financement et pour optimiser le portefeuille

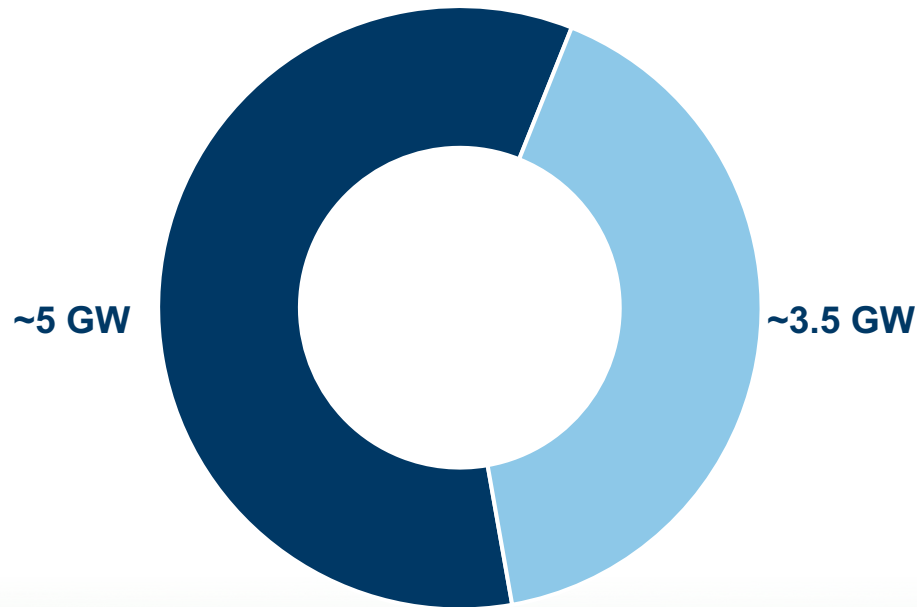
Les nouvelles priorités de répartition du capital permettront de débloquer ~75 M\$ par an pour des investissements supplémentaires dans la croissance organique



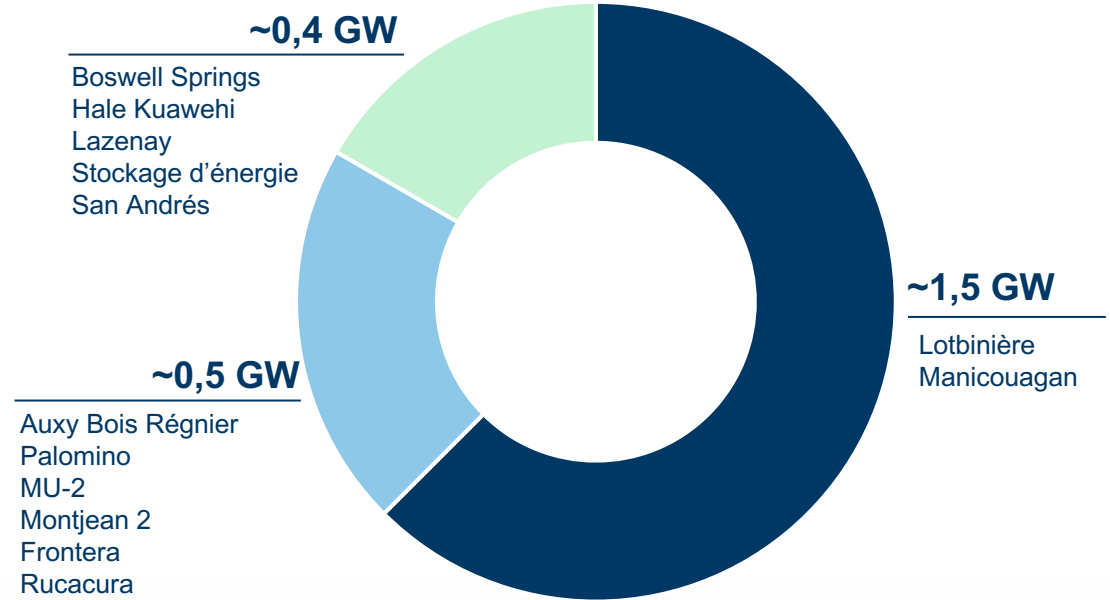
Visibilité sur la croissance

~ 10,9 GW de projets identifiés pour générer une croissance lucrative

Projets en développement et en construction existants



- Projets potentiels à un stade préliminaire
- Projets potentiels à un stade intermédiaire



- Projets potentiels en stade avancé
- Projets en développement
- Projets en construction



Des rendements équilibrés pour les actionnaires

- 1 Dividende de 0,36 \$ par action dans une fourchette de ratio de distribution de 30 % à 50 %
- 2 Augmentation des flux de trésorerie disponibles par action grâce au développement de nouveaux projets lucratif
- 3 Rachats opportuns et recyclage stratégique des capitaux pour créer de la valeur supplémentaire

Faits marquants du T4 et de l'exercice 2023



Faits marquants du T4 et de l'exercice 2023

T4 2023

94 %

Production proportionnelle¹ en % de la moyenne à long terme

Comparativement à 82 % au T4 2022

276 M\$

Produits et crédits d'impôt à la production proportionnels¹

+19,2 % par rapport au T4 2022

186 M\$

BAlIA ajusté proportionnel¹

+30 % par rapport au T4 2022

2023

90 %

Production proportionnelle¹ en % de la moyenne à long terme

Stable par rapport à l'année précédente

1,1 G\$

Produits et crédits d'impôt à la production proportionnels¹

+10,7 % par rapport à l'année précédente

735 M\$

BAlIA ajusté proportionnel¹

+11,6 % par rapport à l'année précédente

197-212 M\$

Fourchette de flux de trésorerie disponibles normalisés¹

69-75 %

Fourchette de ratios de distribution normalisés¹

Cibles 2024 et conclusion





Cibles 2024



Exercice 2024

BAlIA ajusté
proportionnel¹

Flux de trésorerie disponibles
par action¹

725 M\$ - 775 M\$

0,70 \$ à 0,85 \$

Hypothèses

Production

Aux moyennes à long
terme

Disponibilité des actifs

~95 %



Priorités de la Société pour 2024

Construction

Faire avancer les projets de construction vers leur mise en service

Développement

Soumissionner plus de 500 MW dans les prochains appels d'offres

Obtenir 400 MW de nouvelles puissances grâce aux appels d'offres de 2024

Accroître les activités de développement

Financement

Renforcer la flexibilité financière grâce à une gestion active du portefeuille



Générer une création de valeur durable

1

Développeur et exploitant de projets d'énergie 100 % renouvelable

2

Les actifs hydroélectriques à longue durée de vie améliorent la qualité du portefeuille et des flux de trésorerie

3

Diversifié sur le plan géographique et technologique

4

Profil de flux de trésorerie fortement sous contrat, incluant une indexation sur l'inflation

5

Exécution disciplinée de la stratégie de croissance pour obtenir des rendements équilibrés pour les actionnaires



Mise à jour stratégique : principales conclusions

- 1 Poursuivre une croissance disciplinée et durable, en mettant l'accent sur les opportunités de développement sur nos marchés principaux
- 2 Augmenter la flexibilité financière et donner la priorité au modèle autofinancé
- 3 Optimiser la valeur du portefeuille existant

Questions



Annexes





Projets en construction

Projet	Localisation	Type	Propriété	MW bruts	Mises à jour	Mise en service
Stockage d'énergie par batteries San Andrés	Chili	Stockage par batteries	100 %	35 MW/175 MWh de stockage	Interconnexion réalisée Permis en cours	2024
Lazenay	France	Éolien	25 %	9,0 MW	Fondations coulées Début du câblage souterrain	2024
Hale Kuawehi	HI (États-Unis)	Solaire et stockage par batteries	100 %	30,0 MW 30 MW/120 MWh de stockage	Livraison des principales composantes dans les délais impartis	2024
Boswell Springs	WY (États-Unis)	Éolien	100 %	329,8 MW	Les activités de construction sont dans les délais, le site est fermé pour la saison hivernale	2024

Réalisations 2023

Opérations

- Mise en service de l'installation de stockage d'énergie Salvador au Chili (50 MW/250 MWh)
- Acquisition du portefeuille solaire Sault Ste. Marie en Ontario (60 MW)
- Devient l'unique propriétaire de l'installation thermo-solaire Pampa Elvira, d'une capacité de 34 MW, en 2023, qui comprend 150 MWh d'électricité.
- Livraison du projet hydroélectrique Innavik de 7,5 MW à Inukjuak

Développement / Construction

- Projet éolien avancé Boswell Springs de 330 MW dans le Wyoming
- Projet avancé d'énergie solaire Hale Kuawehi de 30 MW incluant 30 MW/120 MWh (4 heures) de stockage par batteries à Hawaii
- Avancement de la construction du projet éolien Lazenay (9 MW)
- Conclusion d'accords d'interconnexion pour le projet éolien d'Auxy Bois Régnier de 29,4 MW
- Ajout d'une puissance nette d'environ 1,4 GW au portefeuille prospectif

CAÉ

- Signature d'un contrat d'achat d'électricité de 30 ans pour 102 MW à ajouter au parc éolien Mesgi'g Ugju's'n (MU2) dans la municipalité régionale de comté (« MRC ») d'Avignon
- Renouvellement d'un CAÉ de 10 ans avec Codelco au Chili

Sélection de l'appel d'offres

- Hydro-Québec choisit le projet éolien MRC Lotbinière de 100 MW
- Hydro-Québec choisit le projet éolien Manicouagan de 300 MW

Financement

- Conclusion d'un partenariat avec Crédit Agricole Assurances pour une participation minoritaire de 30 % dans le portefeuille d'Innergex en France afin d'accélérer et de financer la croissance
- Engagement de participation au partage fiscal pour le projet éolien Boswell Springs de 330 MW dans le Wyoming (États-Unis)
- Finalisation du financement de trois actifs hydroélectriques non endettés

Illustration du profil économique d'un projet éolien au Québec (~100 MW de capacité brute)

~300 M\$
de dépenses
d'investissement
~1 M\$ de dépenses
de développement

~20-25 %
fonds propres
~75-80 %
financement de
la dette

~7-10 M\$
de Flux de trésorerie
annuels
En ligne avec l'objectif de
croissance de TRI après impôt
avec effet de levier

Mesures non conformes aux IFRS

6

Mesures non conformes aux IFRS



Le présent document a été préparé en conformité avec les IFRS. Toutefois, certaines mesures mentionnées dans le présent document ne sont pas des mesures conformes aux IFRS et peuvent ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs. Inergex est d'avis que ces indicateurs sont importants, car ils offrent à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur les capacités de production et de génération de liquidités d'Inergex, sa capacité à verser un dividende et sa capacité à financer sa croissance. Ces indicateurs facilitent également la comparaison des résultats sur différentes périodes. Les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels, le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté proportionnel, la perte nette ajustée, les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles ajustés et le ratio de distribution ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS.

Produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels, BAIIA ajusté et BAIIA ajusté proportionnel

Modifications des mesures non conformes aux IFRS à compter du 1er janvier 2023

Le 1er janvier 2023, la Société a modifié la présentation de ses comptes consolidés de résultat afin d'améliorer la pertinence des états financiers. Ainsi, les crédits d'impôt sur la production (« CIP »), comptabilisés antérieurement dans le montant net des autres produits (charges), ont été reclassés directement sous les produits afin de mieux rendre compte de la nature des CIP en tant que produits générés dans le cours des activités ordinaires de la Société provenant de la production d'électricité. En outre, certains totaux partiels ont été éliminés des comptes consolidés de résultat, qui comprennent désormais un total partiel pour le résultat d'exploitation.

À la suite de ces changements apportés aux comptes consolidés de résultat, certaines mesures non conformes aux IFRS ont été modifiées de la manière suivante :

- Les CIP sont présentés directement dans les produits et crédits d'impôt à la production (un total partiel présenté dans les états financiers de base de la Société, donc exclu des mesures non conformes aux IFRS);
- Les CIP sont présentés directement dans le BAIIA ajusté, de même que la partie réalisée de la variation de la juste valeur des couvertures du prix de l'électricité;
- Les autres produits liés aux CIP ont été retirés des produits proportionnels et du BAIIA ajusté proportionnel;
- Les mesures proportionnelles comprennent uniquement la quote-part d'Inergex des produits et des crédits d'impôt à la production et du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées.

Les chiffres comparatifs ont également été ajustés pour les rendre conformes aux mesures révisées. Les modifications susmentionnées ont pour but d'améliorer la clarté des mesures et de faciliter la comparaison avec les pratiques actuelles du secteur. En outre, l'inclusion de la partie réalisée de la variation de la juste valeur des couvertures du prix de l'électricité dans le BAIIA ajusté améliore la comparabilité de la performance de la Société au fil du temps.

Mesures non conformes aux IFRS

Description des mesures

Les références aux « Produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels » dans le présent document correspondent aux produits et crédits d'impôt sur la production, plus la quote-part d'Innergex des produits et des crédits d'impôt sur la production des coentreprises et des entreprises associées.

Les références au « BAIIA ajusté » dans le présent document correspondent au résultat d'exploitation, auquel sont ajoutés (duquel sont déduits) les amortissements, la mise en œuvre de la solution d'ERP, les charges de dépréciation et la partie réalisée de la variation de la juste valeur des couvertures du prix de l'électricité. Les références au « BAIIA ajusté proportionnel » dans le présent document correspondent au BAIIA ajusté, plus la quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex.

Innergex estime que la présentation de ces mesures permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les investisseurs utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer la performance d'exploitation et les activités génératrices de trésorerie, et pour établir des prévisions et des évaluations financières. Les investisseurs utilisent les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels et le BAIIA ajusté proportionnel pour évaluer l'apport des coentreprises et des entreprises associées à la performance d'exploitation et aux activités génératrices de trésorerie de la Société, ainsi que leur apport aux fins des prévisions et des évaluations financières. Les lecteurs sont avisés que les produits et crédits d'impôt sur la production proportionnels ne doivent pas être considérés comme un substitut aux produits et crédits d'impôt sur la production, déterminés conformément aux IFRS. Les lecteurs sont également avisés que le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté proportionnel ne doivent pas être interprétés comme un substitut au résultat d'exploitation établi conformément aux IFRS. Pour plus d'information, se reporter à la section 3 « Performance financière et résultats d'exploitation ».

Le tableau ci-dessous contient un rapprochement des mesures non conformes aux IFRS avec les mesures conformes aux IFRS qui s'y rapprochent le plus :

	Période de trois mois close le 31 décembre 2023			Période de trois mois close le 31 décembre 2022		
	Consolidation	Quote-part des coentreprises	Proportionnel	Consolidation	Quote-part des coentreprises	Proportionnel
Produits	243 523	14 699	258 222	203 636	11 364	215 000
Crédits d'impôt sur la production	18 003	—	18 003	16 576	—	16 576
Produits et crédits d'impôt sur la production	261 526	14 699	276 225	220 212	11 364	231 576
Résultat d'exploitation	(36 494)	6 681	(29 813)	(6 504)	3 870	(2 634)
Amortissements	87 927	4 345	92 272	93 756	4 153	97 909
Mise en œuvre de la solution d'ERP	3 558	—	3 558	1 815	—	1 815
Dépréciation des actifs à long terme	118 857	—	118 857	47 868	—	47 868
Perte réalisée sur les couvertures du prix de l'électricité	1 573	—	1 573	(1 559)	—	(1 559)
BAIIA ajusté	175 421	11 026	186 447	135 376	8 023	143 399



Mesures non conformes aux IFRS



	Exercice clos le 31 décembre 2023			Exercice clos le 31 décembre 2022		
	Consolidation	Quote-part des coentreprises	Proportionnel	Consolidation	Quote-part des coentreprises	Proportionnel
Produits	969 890	61 081	1 030 971	870 494	60 535	931 029
Crédits d'impôt sur la production	71 684	—	71 684	64 729	—	64 729
Produits et crédits d'impôt sur la production	1 041 574	61 081	1 102 655	935 223	60 535	995 758
Résultat d'exploitation	219 575	30 962	250 537	263 366	29 919	293 285
Amortissements	361 292	16 556	377 848	336 053	16 799	352 852
Mise en œuvre de la solution d'ERP	12 651	—	12 651	2 357	—	2 357
Dépréciation des actifs à long terme	118 857	—	118 857	47 868	—	47 868
Perte réalisée sur les couvertures du prix de l'électricité	(24 632)	—	(24 632)	(37 479)	—	(37 479)
BAIIA ajusté	687 743	47 518	735 261	612 165	46 718	658 883

Mesures non conformes aux IFRS

Perte nette ajustée

Les références à la « perte nette ajustée » visent le bénéfice net (la perte nette) de la Société, auquel les éléments suivants sont ajoutés (duquel ils sont soustraits) : partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés, perte réalisée sur la résiliation des swaps de taux d'intérêt, profit réalisé sur les contrats de change à terme, pertes de valeur, mise en œuvre de la solution d'ERP, éléments qui sortent du cadre normal des activités génératrices de trésorerie de la Société, charge d'impôt nette liée (recouvrement d'impôt net lié) à ces éléments, et quote-part de la perte (du bénéfice) des coentreprises et des entreprises associées liée aux éléments ci-dessus, déduction faite de l'impôt sur le résultat qui s'y rapporte.

La perte nette ajustée est une mesure qui a pour but d'éliminer l'incidence sur le bénéfice de certains instruments financiers dérivés et d'autres éléments qui sortent du cadre normal des activités génératrices de trésorerie de la Société, qui ne sont pas représentatifs de la performance d'exploitation de la Société. Innergex fait appel aux instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à différents risques. La comptabilisation des dérivés exige que tous les dérivés soient évalués à la valeur de marché. Lorsque la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, les variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées directement dans le bénéfice net (la perte nette). Ces variations latentes n'ont pas d'incidence immédiate sur la trésorerie, peuvent se résorber ou non au moment où les règlements se produisent et ne reflètent pas le modèle d'affaires de la Société à l'égard des dérivés, lesquels sont détenus pour leurs flux de trésorerie à long terme, pour la durée de vie d'un projet. En outre, la Société a recours à des contrats de change à terme pour couvrir sa participation nette dans ses filiales en France. La direction estime donc que les profits réalisés (les pertes réalisées) sur ces contrats ne sont pas représentatifs des activités d'Innergex.

Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les investisseurs utilisent la perte nette ajustée pour évaluer et comparer la rentabilité d'Innergex avant l'incidence de la partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés et d'autres éléments qui sortent du cadre normal des activités génératrices de trésorerie de la Société. Les lecteurs sont avisés que la perte nette ajustée ne doit pas être considérée comme un substitut au résultat net, déterminé conformément aux IFRS. Pour plus d'information, se reporter à la section 3 « Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) ».

Le tableau ci-dessous contient un rapprochement de la perte nette ajustée avec la mesure conforme aux IFRS qui s'y rapproche le plus :

	Périodes de trois mois closes les 31 décembre		Exercice clos les 31 décembre	
	2023	2022	2023	2022
Perte nette	(121 964)	(52 575)	(105 814)	(91 115)
<i>Ajouter (déduire) :</i>				
Quote-part de la partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers des coentreprises et des entreprises associées, déduction faite de l'impôt qui s'y rapporte	(1 186)	(76)	(1 917)	(1 381)
Partie non réalisée de la variation de la juste valeur des instruments financiers	6 141	25 336	(9 649)	141 859
Dépréciation d'actifs non courants	118 857	47 868	118 857	47 868
Profit réalisé sur le règlement de contrats de change à terme (acquisition en France)	—	(43 458)	—	(43 458)
Perte réalisée (profit réalisé) sur la résiliation des swaps de taux d'intérêt	2 405	(59)	(1 307)	(71 735)
Mise en œuvre de la solution d'ERP	3 558	1 815	12 651	2 357
Profit réalisé sur les contrats de change à terme	(71)	—	(449)	(3 214)
(Recouvrement) charge d'impôt se rapportant aux éléments ci-dessus	(14 906)	(6 320)	(14 424)	(13 684)
Perte nette ajustée	(7 166)	(27 469)	(2 052)	(32 503)



Mesures non conformes aux IFRS



Le tableau ci-dessous contient un rapprochement des ajustements de la perte nette ajustée avec chaque poste du compte consolidé de résultat :

	Période de trois mois close le 31 décembre 2023			Période de trois mois close le 31 décembre 2022			Exercice clos le 31 décembre 2023			Exercice clos le 31 décembre 2022		
	IFRS	Ajust.	Non conforme aux IFRS	IFRS	Ajust.	Non conforme aux IFRS	IFRS	Ajust.	Non conforme aux IFRS	IFRS	Ajust.	Non conforme aux IFRS
Produits	243 523	—	243 523	203 636	—	203 636	969 890	—	969 890	870 494	—	870 494
Crédits d'impôt sur la production	18 003	—	18 003	16 576	—	16 576	71 684	—	71 684	64 729	—	64 729
Charges d'exploitation	63 653	—	63 653	62 591	—	62 591	232 795	—	232 795	207 768	—	207 768
Frais généraux et administratifs	14 941	—	14 941	13 568	—	13 568	69 242	—	69 242	53 071	—	53 071
Charges liées aux projets potentiels	9 084	—	9 084	7 118	—	7 118	27 162	—	27 162	24 740	—	24 740
Mise en œuvre de la solution d'ERP	3 558	(3 558)	—	1 815	(1 815)	—	12 651	(12 651)	—	2 357	(2 357)	—
Amortissements	87 927	—	87 927	93 756	—	93 756	361 292	—	361 292	336 053	—	336 053
Dépréciation d'actifs non courants	118 857	(118 857)	—	47 868	(47 868)	—	118 857	(118 857)	—	47 868	(47 868)	—
Résultat d'exploitation	(36 494)	122 415	85 921	(6 504)	49 683	43 179	219 575	131 508	351 083	263 366	50 225	313 591
Charges financières	88 420	—	88 420	83 864	—	83 864	348 386	—	348 386	317 842	—	317 842
Autres charges (produits), montant net	26 170	71	26 241	(8 475)	—	(8 475)	27 031	449	27 480	(6 547)	3 214	(3 333)
Quote-part (du bénéfice) de la perte des coentreprises et des entreprises associées	(4 004)	744	(3 260)	286	214	500	(16 791)	1 210	(15 581)	(14 382)	1 881	(12 501)
Variation de la juste valeur des instruments financiers	6 973	(8 546)	(1 573)	(16 622)	18 181	1 559	13 676	10 956	24 632	64 145	(26 666)	37 479
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	(32 089)	15 348	(16 741)	(12 982)	6 182	(6 800)	(46 913)	15 131	(31 782)	(6 577)	13 184	6 607
Perte nette	(121 964)	114 798	(7 166)	(52 575)	25 106	(27 469)	(105 818)	103 762	(2 052)	(91 115)	58 612	(32 503)

Mesures non conformes aux IFRS



Flux de trésorerie disponible, ratio de distribution et ratio de distribution normalisé

Modifications des mesures non conformes aux IFRS à compter du 1er janvier 2023

Le 1er janvier 2023, la Société a révisé le calcul de ses flux de trésorerie disponible et de son ratio de distribution afin d'exclure les charges liées aux projets potentiels. Les chiffres comparatifs ont été ajustés pour les rendre conformes aux mesures révisées.

Le 26 octobre 2023, Inergex a cédé une participation ne donnant pas le contrôle de 30 % dans son portefeuille en France. Jusqu'à récemment, Inergex s'appuyait sur l'effet de levier et l'émission d'actions pour financer ses besoins en capital. La Société a modifié la présentation de ses flux de trésorerie disponibles et de son ratio de distribution afin d'inclure les profits réalisés sur les opérations stratégiques, ce qui permet à la Société de financer sa croissance sans avoir à accroître l'effet de levier ou à diluer la participation des actionnaires. La modification a été appliquée de façon rétrospective, sans incidence sur l'information comparative.

Les modifications ont pour objectif d'accroître la pertinence de la mesure, ce qui permettra aux investisseurs de comprendre comment les activités contribuent au financement de la croissance de la Société et de son dividende. La mesure révisée améliore également la comparaison avec les pratiques actuelles du secteur.

Description des mesures

Les références aux « flux de trésorerie disponibles » visent les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, moins les charges liées aux projets potentiels, les dépenses en immobilisations liées à l'entretien déduction faite des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, la portion des flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, les dividendes déclarés sur les actions privilégiées, et les profits réalisés sur les opérations stratégiques, plus ou moins d'autres éléments qui ne sont pas représentatifs de la capacité de la Société de générer des liquidités à long terme, tels que les profits et les pertes sur la couverture de base de Phoebe, compte tenu de leur occurrence limitée, les profits et les pertes réalisés sur les contreparties éventuelles relatives à des acquisitions d'entreprises antérieures, les coûts de transaction liés aux acquisitions réalisées, les charges liées à la mise en œuvre d'une solution d'ERP reposant sur le nuage, les pertes ou profits réalisés sur le refinancement de certains emprunts ou sur les instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur certains emprunts ou le taux de change sur les achats d'équipement, et les paiements d'impôt liés aux stratégies fiscales visant à améliorer la capacité de génération de trésorerie à long terme d'Inergex.

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure de la capacité de la Société à verser un dividende et de sa capacité à financer sa croissance à partir de ses activités génératrices de trésorerie, dans le cours normal des activités, et par l'entremise d'opérations stratégiques.

Inergex estime que cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la capacité de génération de liquidités de la Société, sa capacité à verser un dividende et sa capacité à financer sa croissance. Les flux de trésorerie disponibles sont utilisés par les investisseurs dans cette optique. Les lecteurs sont avisés que les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être considérés comme un substitut aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déterminés conformément aux IFRS. Se reporter à la section 4 « Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution » pour obtenir un rapprochement des flux de trésorerie disponibles.

Les références au « ratio de distribution » visent les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Inergex est d'avis qu'il s'agit d'une mesure de sa capacité à verser un dividende et de sa capacité à financer sa croissance. Le ratio de distribution est utilisé par les investisseurs dans cette optique.

Les références au « ratio de distribution normalisé » visent les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles estimés selon l'hypothèse que les niveaux de production avaient égalé leur moyenne à long terme dans tous les territoires, à l'exception du Chili, et compte non tenu des profits réalisés sur les opérations stratégiques. Inergex est d'avis qu'il s'agit d'une mesure de sa capacité à verser un dividende et de sa capacité à financer sa croissance, et ce indépendamment des effets circonstanciels sur la production et des avantages immédiats des opérations stratégiques. Le ratio de distribution normalisé est utilisé par les investisseurs dans cette optique.

Mesures non conformes aux IFRS



Calcul des flux de trésorerie disponibles et du ratio de distribution ¹	Exercices clos les 31 décembre	
	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ¹	297 853	430 243
Ajouter (déduire) les éléments suivants :		
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	33 401	14 518
Charges liées aux projets potentiels	27 162	24 740
Dépenses en immobilisations liées à l'entretien, déduction faite des produits de cession	(25 316)	(11 051)
Remboursements prévus de capital sur la dette	(186 458)	(156 862)
Flux de trésorerie disponibles attribués aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(38 377)	(29 271)
Dividendes déclarés sur actions privilégiées	(5 632)	(5 632)
Refinancement du portefeuille au Chili - incidence de la couverture ⁴	4 578	2 578
Ajouter (déduire) les éléments spécifiques suivants ³ :		
Perte réalisée sur les contreparties conditionnelles	—	—
(Profit réalisé) perte réalisée sur la résiliation des swaps de taux d'intérêt ⁴	2 405	(71 735)
(Profit réalisé) perte réalisée sur la résiliation de contrats de change à terme ⁵	—	(43 458)
Capital et intérêts payés relativement à la période précédant l'acquisition	1 312	—
Coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration	15 948	17 918
Profit réalisé sur la couverture de base de Phoebe	—	—
Profit sur la cession de participations ne donnant pas le contrôle ⁶	88 054	—
Flux de trésorerie disponibles	214 930	171 988
Dividendes déclarés sur actions ordinaires	147 058	146 957
Ratio de distribution	68 %	85 %
Ratio de distribution normalisé	69 % - 75 %	

1. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 comprennent le paiement ponctuel de BC Hydro au titre de la réduction reçu au cours du premier trimestre de 2022.
2. La portion des flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle est déduite, qu'une distribution réelle soit faite ou non aux participations ne donnant pas le contrôle, afin de tenir compte du fait que ces distributions peuvent ne pas avoir lieu dans la période au cours de laquelle elles sont générées.
3. Certains éléments sont exclus des calculs des flux de trésorerie disponibles et du ratio de distribution, car ils sont jugés non représentatifs de la capacité de la Société à générer des liquidités à long terme, et comprennent des éléments tels que les profits et les pertes sur la couverture de base de Phoebe, compte tenu de leur occurrence limitée (échéance atteinte le 31 décembre 2021), les profits et les pertes réalisés sur les contreparties éventuelles relatives à des acquisitions d'entreprises antérieures, les coûts de transaction liés à des acquisitions réalisées, à l'intégration et à la mise en œuvre de la solution d'ERP, les pertes ou profits réalisés sur le refinancement de certains emprunts ou sur instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur certains emprunts ou le taux de change sur les achats d'équipement, et les paiements d'impôt liés aux stratégies fiscales visant à améliorer la capacité de génération de trésorerie à long terme d'Innergex. Les profits réalisés sur les opérations stratégiques, qui permettent à la Société de financer sa croissance sans avoir à accroître l'effet de levier ou à diluer la participation des actionnaires, sont également ajoutés aux flux de trésorerie disponibles et au ratio de distribution.
4. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les flux de trésorerie disponibles excluent le profit réalisé de 71,7 M\$ sur le règlement des couvertures de taux d'intérêt conclues pour gérer l'exposition de la Société au risque d'augmentation des taux d'intérêt pendant les négociations portant sur le refinancement de la dette sans recours reprise dans le cadre de l'acquisition d'Aela et des projets chiliens existants d'Innergex. Le profit est plutôt amorti dans les flux de trésorerie disponibles au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif sur la période couverte par les instruments de couverture résiliés.
5. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, les flux de trésorerie disponibles excluent le profit réalisé de 43,5 M\$ sur le règlement des contrats de change à terme parallèlement à la clôture de l'acquisition en France.
6. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les flux de trésorerie disponibles comprennent un profit réalisé sur la cession d'une participation ne donnant pas le contrôle de 30 % dans le portefeuille d'exploitation et de développement d'Innergex en France. Ce montant représente un profit sur les fonds investis dans l'exploitation et le développement, y compris les charges liées aux projets potentiels historiques, déduction faite de l'impôt exigible à payer à la suite de la transaction. Ce montant n'est donc pas comparable au profit comptabilisé dans les capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société.